Ginginfo

N°53

LE BULLETIN COMMUNAL

HIVER 2025

Chères habitantes, chers habitants de Gingins,

Alors que nous tournons la page de 2025, nous avons à cœur de vous adresser nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. 2026 s'annonce comme une année pleine de promesses et de nouveaux défis, et c'est avec enthousiasme et optimisme que nous entamons cette nouvelle étape ensemble.

2025 a été une année d'efforts collectifs, où la solidarité et l'engagement de chacun ont permis de faire avancer notre commune. En 2026, nous continuerons à œuvrer pour l'amélioration de notre cadre de vie, avec un regard tourné vers l'avenir et une attention particulière portée à chaque projet, qu'il soit grand ou plus discret, mais toujours essentiel au bon fonctionnement de notre village.

Notre engagement au quotidien repose sur la conviction que la force de Gingins réside dans l'unité de ses habitants, dans cette capacité collective à surmonter les défis et à transformer les idées en actions concrètes. Nous continuerons à vous accompagner avec énergie et bienveillance dans vos projets personnels, associatifs ou professionnels, car c'est ensemble que nous faisons de Gingins un lieu unique.

Nous adressons également nos remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des membres de notre administration et de nos collaborateurs de terrain, qui, par leur travail acharné, leur dévouement et leur sens du service, contribuent à la vitalité de notre village.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2026 placée sous le signe de la santé, du bonheur et de la réussite. Que cette année soit celle de nouveaux projets, de moments de partage et de croissance personnelle et collective. Nous sommes impatients de poursuivre ce chemin à vos côtés et de continuer à bâtir un avenir solide et harmonieux pour Gingins.

Avec toute notre reconnaissance et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

La Municipalité

Ancrer le présent, bâtir l'avenir

Gingins a vécu une législature marquée par des projets concrets essentiels pour l'avenir de notre village. Parmi ceux-ci, la création d'un EMS, un concours d'architecture pour redonner vie au cœur du village avec une nouvelle salle polyvalente et une belle place du village. Nous avons aussi pris la décision de rejoindre la STEP de Nyon, une solution responsable face à la vétusté de notre station d'épuration. Le nouveau plan de distribution de l'eau a démarré, pour une gestion durable et partagée de cette ressource précieuse.

Parmi les réalisations majeures également, le réaménagement du Complexe sportif. Les travaux sont désormais terminés et l'inauguration aura lieu en juin prochain. Notre Commune dispose aujourd'hui d'installations modernes, adaptées à tous les âges. Les terrains de football, particulièrement soignés, sont d'ailleurs régulièrement utilisés par le Stade Nyonnais, club professionnel, ce qui témoigne de leur qualité. Nous rappelons d'ailleurs que du matériel pour le terrain multisports est mis gratuitement à disposition des habitantes et habitants au greffe.

Nous avons à cœur de défendre une circulation apaisée dans le village. La mise en place du 30 km/h est primordiale pour garantir la sécurité de nos enfants et la qualité de vie. Bien que nous soyons encore confrontés à l'intransigeance cantonale (voire à une ingérence peu favorable), nous ne renonçons pas et poursuivons nos efforts pour faire avancer ce projet important.

Au-delà de ces projets visibles, il y a tout un travail quotidien, mené avec engagement et professionnalisme par notre administration et nos employés de terrain. Leur investissement est essentiel pour accompagner la croissance de notre village et garantir une gestion efficace et humaine de Gingins.

Dans trois mois, ce sont les élections communales. C'est l'occasion de montrer qu'à Gingins, nous avons à cœur de préserver cette volonté de bâtir un village plus fort, plus solidaire et plus respectueux de son environnement. Ensemble, nous avons les moyens de continuer à avancer, de relever les défis de demain et de préparer un avenir durable pour notre commune.

Si vous voulez que Gingins continue à évoluer positivement, avec la même énergie et les mêmes valeurs qui ont guidé notre travail, nous comptons sur votre soutien pour aller de l'avant.

Hans Brunner, Syndic

Envie de bouger autrement ?

Le Pilates est une méthode pour se sentir plus stable, plus fluide, et mieux au quotidien. On travaille en douceur pour retrouver son alignement corporel naturel et la mobilité au niveau des articulations, avec des mouvements précis, fluides et contrôlés. Adapté à tous les niveaux, le Pilates aide à bouger mieux... et à se sentir mieux.

Découvrez un nouveau cours de Pilates à Gingins, proposé les mardis à 19h00 au Café Vivant (Rte de Chiblins 28B), à partir du 3 février 2026. Maria est certifiée Body Control Pilates et Equinox. Forte de plus de 15 ans de pratique, elle a choisi de transmettre cette méthode après avoir constaté combien de petits inconforts du quotidien peuvent être corrigés par un travail doux et ciblé. Ayant elle-même ressenti des tensions corporelles que le Pilates a su apaiser, elle a eu envie d'aider les autres à retrouver plus de confort dans leur corps. Son approche est simple, bienveillante et accessible à tous.

Offerts en français et en anglais selon les besoins du groupe, ces séances sont conçues pour vous aider à retrouver de la fluidité dans les mouvements du quotidien. Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.pilates34.com.

Quand les fourmis ont éteint la lumière à Gingins

Ah, la magie des fêtes... enfin, elle était censée arriver, mais il y a eu quelques imprévus. Ces dernières semaines, notre village a eu son petit épisode noir. D'abord, un dysfonctionnement électrique a plongé une partie de la route de la Dôle et le Pralenet dans l'obscurité. Après quelques jours, la lumière est enfin revenue.

Mais voilà, au chemin des Toches et sur la route de Chéserex, l'obscurité a fait son grand retour, juste au moment où nos équipes installaient les décorations lumineuses pour les fêtes. C'est là que ça devient intéressant !

Les soupçons ont naturellement porté sur les branchements des guirlandes, mais après vérification, tout semblait en ordre. La lumière est même revenue un petit moment... avant de repartir dès le lendemain. Alors, nous avons creusé un peu plus... Et devinez quoi ? La cause de cette panne mystérieuse venait d'une colonie de fourmis bien installée dans la boîte de commande d'un lampadaire.

Après un petit nettoyage, la lumière est restée allumée, et depuis, tout brille à nouveau. Les fourmis ont trouvé un autre endroit pour passer l'hiver, et la magie des fêtes peut enfin reprendre son cours.

Rodolphe et Nez rouge

Fidèle au poste, Rodolphe, notre petit renne au nez rouge préféré, a célébré cette année ses 33 années d'activité à Genève.

Ne pas oublier que c'est une idée toute simple qui est à l'origine du « concept Nez Rouge » et de notre histoire. Une idée à la fois simple, symbolique et concrète, qui nous a permis et nous permettra encore de faire un petit bout de chemin.

Nous souhaitons réduire le nombre d'accidents de la route causés par la conduite avec des facultés affaiblies (fatigue, alcool, drogues, médicaments, etc.). Notre action fait parler d'elle et sensibilise la population aux risques que représentent la conduite avec des facultés affaiblies.

Nez Rouge prône le principe du « conducteur désigné » au sein d'un groupe.

Une récente étude, 2021, démontre que plus du 50% des personnes qui ont pratiqué Nez Rouge, bénévoles et usagers, vont modifier leurs habitudes de déplacements.

Notre mission : prévenir les accidents de la route en raccompagnant, gratuitement et dans leur propre voiture, les personnes dont les facultés sont diminuées par l'alcool, la fatigue ou pour toute autre raison.

Alors n'hésitez plus, pendant notre période d'activité, de nous appeler.

En dehors de notre période d'activité, pensez à vous organiser afin que vos trajets soient toujours effectués en toute sécurité.

Résumé de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2025

La dernière séance de l'année du Conseil communal de Gingins, tenue le 11 décembre, a débuté à 18h30, marquée par une ambiance festive et un repas de Noël qui clôturait la législature. Le programme de la soirée était dense, avec l'examen de plusieurs préavis importants, dont quatre présentés par la Municipalité et un par le Bureau du Conseil. Voici un résumé des principaux points abordés.

Préavis N° 59 - Liquidation de la dette de Télé-Dôle SA

Le préavis N° 59 concernait la liquidation de la dette historique de Télé-Dôle SA. Télé-Dôle SA proposait un règlement définitif de sa dette, afin de clore ce dossier complexe et soutenir le développement de la station Télé-Dôle, un élément clé pour l'attractivité régionale.

Préavis N° 60 - Adaptation des indemnités de la Municipalité

Le préavis N° 60 a introduit une révision des indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031. Cette révision visait à répondre à l'augmentation des charges de travail et des responsabilités, tout en garantissant la stabilité de la gouvernance communale et en renforçant l'attractivité des fonctions exécutives.

Préavis N° 61 - Budget 2026

Le budget 2026 a été présenté comme le premier établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Ce changement a permis une meilleure structuration de la gestion financière de la Commune, avec un résultat équilibré, malgré des charges accrues. Le budget prend en compte des investissements dans des projets d'infrastructures et de transition énergétique, et améliore la visibilité sur la gestion des fonds publics. Lors de la discussion, il a été relevé que le budget 2026 ne comportait pas de comparatif avec les budgets ou comptes des années précédentes. Il a été précisé que le passage au modèle comptable MCH2 ne permet pas de présenter de comparaisons directes avec les exercices antérieurs établis selon le modèle MCH1. Les éléments de contexte nécessaires à la compréhension du budget ont toutefois été présentés dans le préambule.

Préavis N° 62 - Révision du Plan d'Affectation Communal (PACom)

La révision du PACom a été discutée, avec une demande de crédit supplémentaire pour couvrir les dépassements de budget. Ces dépassements sont dus à des exigences cantonales accrues et à des démarches administratives supplémentaires, notamment concernant la régularisation des zones sensibles telles que celles des Fruitières et du chemin Heurtebise. La Municipalité a souligné la nécessité de clore ce dossier complexe pour éviter de nouveaux retards et coûts supplémentaires. La commission rapportera au Conseil de février prochain.

Préavis du Bureau du Conseil - Indemnités du Conseil communal

Enfin, le préavis N° 1/2025 du Bureau du Conseil communal a concerné les indemnités des membres du Conseil pour la législature 2026-2031. Les indemnités, définies par séance ou par heure, ont été maintenues et entreront en vigueur le 1er juillet 2026. Ce système vise à reconnaître et récompenser le travail des élus tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances communales.

Tous les préavis soumis au vote ont été acceptés, témoignant de l'excellente collaboration entre la Municipalité et le Conseil communal. Cette collaboration, marquée par des échanges constructifs et un engagement commun en faveur de l'avenir de Gingins, est un gage de stabilité et de bon fonctionnement pour notre commune. Grâce à cette dynamique positive, Gingins se prépare à relever avec succès les défis des prochaines années.

Ces documents sont consultables sur le site communal, dans la section Autorités - Conseil communal - Documents du Conseil communal.

Élections communales 2026

Participer aux élections, c'est contribuer au bon fonctionnement des institutions locales et à la vie démocratique de Gingins. La Commune encourage chaque électrice et chaque électeur à exercer ce droit fondamental.

Qui peut se présenter ?

À l'occasion des élections communales du 8 mars 2026, les personnes souhaitant s'engager dans la vie publique ont la possibilité de se porter candidates au Conseil communal ou à la Municipalité. Le cadre légal cantonal fixe les conditions d'éligibilité et les procédures d'inscription.

Conditions pour être candidat

Peuvent être candidats au Conseil communal ou à la Municipalité :

- les personnes de nationalité suisse âgées de 18 ans révolus et domiciliées dans la Commune ;
- les personnes étrangères âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse depuis au moins 10 ans, dont 3 ans au moins dans le canton de Vaud, et domiciliées dans la Commune, conformément au droit politique cantonal.

Ces dispositions donnent aux résidents étrangers remplissant ces conditions non seulement le droit de vote, mais également le droit d'être élus au niveau communal.

Comment s'inscrire comme candidat ?

Pour le Conseil communal

La liste de l'Entente communale est ouverte depuis la séance du Conseil communal du 11 décembre. Elle est disponible au greffe, où les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire jusqu'au lundi 12 janvier à 12h00.

Pour la Municipalité

La liste « Ancrer le présent, bâtir l'avenir » est actuellement ouverte. Une ou plusieurs personnes peuvent également déposer une liste supplémentaire si elles souhaitent proposer une autre candidature.

Les inscriptions se font auprès de la Secrétaire municipale qui transmettra le dossier de candidature qui devra être déposé au plus tard le lundi 12 janvier à 12h00 précises.

Informations pratiques

Les candidats sont invités à présenter une pièce d'identité lors de leur inscription.

Après la clôture des délais légaux, l'ensemble des listes déposées sera publié selon les prescriptions en vigueur.

élections communales générales 2026
Canton de Vaud

Pour la liste de l'Entente communale (élections au Conseil communal), l'ordre des candidats sera établi de la manière suivante :

- les conseillers communaux sortants seront inscrits en tête de liste, dans l'ordre de leur inscription;
- suivront les autres citoyens candidats, également dans l'ordre de leur inscription.

Cette méthode permet de distinguer les membres actuellement en fonction tout en garantissant une présentation claire et transparente des candidatures nouvellement déposées.

S'engager comme candidat permet de contribuer directement à la gestion et au développement de Gingins. La Municipalité encourage toutes les personnes intéressées et remplissant les conditions légales à s'informer et, le cas échéant, à se porter candidates.

Comment voter ?

Les élections communales auront lieu le 8 mars 2026. Elles permettent d'élire les autorités locales pour la prochaine législature. À Gingins, le système est majoritaire, ce qui signifie qu'il n'existe qu'une seule liste pour le Conseil communal. Chaque électeur reçoit le matériel de vote à domicile et peut remplir son bulletin en toute simplicité.

Qui peut voter ?

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la Commune disposent du droit de vote.

Les personnes étrangères domiciliées dans le canton de Vaud depuis au moins 10 ans, dont 3 ans au moins dans la Commune, peuvent également voter aux élections communales. Ce droit leur est reconnu par la législation cantonale.

Comment procéder ?

Le matériel de vote comprend le bulletin, les explications officielles, l'enveloppe de vote et l'enveloppe de transmission.

1. Remplir le bulletin en suivant les indications fournies : dans un système majoritaire, il suffit d'inscrire les noms des candidats que l'on souhaite élire, jusqu'au nombre de sièges disponibles.
2. Glisser le bulletin dans l'enveloppe de vote.
3. Signer la carte de légitimation.
4. Placer l'enveloppe de vote et la carte de légitimation dans l'enveloppe de transmission.
5. Déposer l'enveloppe soit par courrier affranchi, soit directement dans la boîte aux lettres des votations située sous les arcades de la Maison de Commune ou en vous rendant au bureau de vote, le dimanche 8 mars, de 10h00 à 11h00.

Mise en place de patrouilles Securitas à Gingins

Depuis le 8 décembre, la Municipalité a renforcé la sécurité nocturne sur le territoire communal en mandatant des patrouilles Securitas. Ces patrouilles effectuent désormais des rondes régulières dans l'ensemble des quartiers du village, à des horaires variables, afin d'assurer une présence accrue sur le terrain. Elles viennent ainsi compléter le travail de la gendarmerie, qui continue de patrouiller régulièrement à Gingins.

Cette décision fait suite aux événements survenus ces derniers mois, qui ont mis en évidence la nécessité d'un dispositif de surveillance renforcé. En collaboration avec les forces de l'ordre, la Municipalité a estimé qu'une présence supplémentaire contribuerait à améliorer la prévention, à réduire les risques d'incivilités et à renforcer le sentiment de sécurité de la population.

L'engagement de Securitas représente un investissement financier pour la Commune. La Municipalité en est consciente, mais considère que cette mesure est indispensable pour répondre de manière proportionnée et durable aux enjeux de sécurité identifiés. Cette présence complémentaire permet également d'assurer une meilleure couverture du territoire, notamment sur des plages horaires où la surveillance doit être renforcée.

Ce dispositif s'inscrit désormais dans la durée et constitue l'un des outils mis en place pour garantir un environnement serein et sécurisé pour l'ensemble des habitants.

AVIS

Fermetures de fin d'année

L'administration communale sera fermée du 29 décembre au 2 janvier, réouverture aux horaires habituels dès le 5 janvier.

La déchèterie sera fermée les 24 et 31 décembre et la collecte des déchets méthanisables ne reprendra que le 8 janvier 2026.

ANNONCE

Espace Ressource Santé

Déjà 1 an que l'Espace Ressource Santé a ouvert ses portes à Gingins et l'équipe s'agrandit ! Aurore Cantelou, psychomotricienne, rejoint les deux thérapeutes complémentaires en kinésiologie Nicole Schaller et Jessica Thyssen.

Psychomotricienne, passionnée par l'humain, la santé et le bien-être, Aurore propose des séances pour les bébés et enfants de 0 à 12 ans, sur un suivi à moyen terme ou pour booster une problématique passagère.

Il peut s'agir de difficultés dans le développement moteur, des troubles de l'oralité, des difficultés dans les apprentissages scolaires, de la maladresse, de l'hyperactivité, des difficultés d'attention ou dans la gestion des émotions, de l'agressivité ou de la timidité. En bref, tout ce qui touche à la sphère motrice, cognitive, émotionnelle et/ou relationnelle.

RESSOURCE santé

Elle reçoit également des seniors pour stimuler les capacités motrices et cognitives, et promouvoir une meilleure autonomie au quotidien.

Consultez leur site pour toutes les infos !
www.ressourcesante.ch

Nicole, Jessica et Aurore se réjouissent de vous accueillir

Imprimé sur papier recyclé